



**Communiqué de presse
le 12/12/2019**



INAUGURATIONS À SAINT-JEAN-DE-THOUARS

DE LA DEUXIÈME PHASE DU DISPOSITIF ADOPTEZ VOTRE PATRIMOINE, DES TRAVAUX DE L'AVENUE PAUL GALLOT ET DU CLOS DE L'ABBAYE

Assistez aux inaugurations de la deuxième phase du dispositif Adoptez votre patrimoine Saint-Jean-de-Thouars, des travaux de l'avenue Paul Gallot et du Clos de l'Abbaye le samedi 14 décembre à 10h45.

Sous forme d'une **balade au sein du bourg de Saint-Jean-de-Thouars et du Clos de l'Abbaye**, venez découvrir les nouveaux aménagements de la rue Paul Gallot et du Clos de l'Abbaye ainsi qu'observer les outils de médiation (panneaux d'interprétation, exposition thématique sur l'histoire de l'abbaye, livret découverte...) mis en place dans le cadre du dispositif Adoptez votre patrimoine. Suite à cette balade, laissez-vous emporter par un moment musical proposé par **le Trio Laguette**.

Rendez-vous à l'ancienne cabane de vignes (rue du champ de la cave - 79100 Saint-Jean-de-Thouars) !

En collaboration avec le service Architecture et Patrimoines de la Ville de Thouars.

Adoptez votre patrimoine, c'est quoi ?

Dans le cadre de la politique de valorisation du patrimoine menée par la Communauté de communes du Thouarsais, cette opération « Adoptez votre patrimoine » vise à faire connaître le patrimoine d'une commune du Thouarsais à ses habitants, et par extension aux publics extérieurs, par des actions de valorisation, d'animation et d'éducation au patrimoine et à l'architecture.

Ce dispositif est né en 2008 dans le cadre d'une convention de développement culturel signée en 2007 entre l'État (DRAC Poitou-Charentes), le Syndicat du Pays Thouarsais (aujourd'hui dissous), les trois communautés de communes qui le composaient alors et la Ville de Thouars. Dans ce cadre, les communes de Tourtenay et d'Argenton-Les-Vallées en ont bénéficié. Deux thématiques transversales ont également été explorées, les châteaux en pays thouarsais et le patrimoine industriel du Saint-Varentais.

Depuis la création au 1er janvier 2014 de la nouvelle intercommunalité, le Pôle Culture de la Communauté de communes du Thouarsais poursuit ce dispositif de valorisation et de découverte du patrimoine thouarsais, en collaboration avec une commune différente tous les deux ans environ (via un appel à candidature ; commune de Saint-Martin-de-Sanzay en 2015-2016), ou plusieurs communes sur une thématique fédératrice. La réalisation scientifique de ces projets de développement culturel à vocation patrimoniale est confiée au service de l'Architecture et des Patrimoines de la Ville de Thouars.

Pour cette nouvelle édition, la commune de Saint-Jean-de-Thouars est à l'honneur. Dans le cadre de la réhabilitation de son cœur de bourg historique, Adoptez votre patrimoine vient s'insérer dans le projet d'aménagement par la commune d'un site atypique au caractère historique fort, le « Clos de l'abbaye ».

Le dispositif vous permet de percer davantage l'histoire de Saint-Jean-de-Thouars à travers **plusieurs outils** qui vous accompagnent à travers la découverte de son parc, témoin d'une tradition monastique qui a contribué au développement de la commune. Vous découvrirez alors **sa richesse historique et patrimoniale**, grâce à des **panneaux ponctuant votre balade**. **Une exposition** sur l'histoire de l'abbaye vous attend dans l'église. Pour les plus curieux, **un livret découverte** vous permet de compléter votre visite. En sortant du parc, **un circuit jalonné de panneaux** vous invite à sillonner le bourg afin d'observer son évolution à travers les âges.

Adoptez votre patrimoine Saint-Jean-de-Thouars

Maître d'ouvrage : la Communauté de communes du Thouarsais

Partenaires financiers : la Région Nouvelle-Aquitaine et la commune de Saint-Jean-de-Thouars

Partenaires projet : Service de l'Architecture et des Patrimoines de la Ville de Thouars et la commune de Saint-Jean-de-Thouars, avec le concours d'un groupe d'habitants.

Inaugurations des travaux de l'avenue Paul Gallot et du Clos de l'Abbaye

L'objectif recherché par la municipalité était la requalification de l'Avenue Paul Gallot afin de la moderniser, de réhabiliter l'ensemble des réseaux, et d'apporter ainsi une meilleure image sur l'entrée de bourg de notre commune et l'aménagement du Clos de l'Abbaye acquis en 2015. La SEM Deux Sèvres Aménagement, sollicitée pour une étude, avait défini le projet et déterminer autre la réhabilitation de l'avenue plusieurs zones d'aménagement au sein du parc de l'abbaye.

Aménagement de l'avenue Paul Gallot

Dès 2016, le Syndicat d'Eau du Val du Thouet (SEVT) avait procédé au renouvellement de la conduite d'eau potable.

En fin d'année 2017, les travaux d'aménagement lourds ont été engagés :

- Remplacement de la canalisation d'assainissement, l'ancienne en amiante ciment était partiellement poreuse ;
- Installation d'un nouveau transformateur électrique ;
- Suppression des poteaux électrique Basse et Haute Tension ;
- Enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques.

Par la suite, la chaussée a été entièrement refaite ainsi que des aménagements d'embellissement et de sécurité :

- Pose d'enrobé ;
- Création de places de stationnements ;
- Création de trottoirs ;
- Aménagement de l'espace propreté ;

- Pose d'une lice bois le long du parc de l'abbaye offrant une vue panoramique sur les monuments emblématiques que sont le lavoir-séchoir, le pigeonnier et la fontaine des 3 Maries.

Outre la valorisation du centre bourg et du parc de l'abbaye, ces travaux permettent une amélioration de la qualité de vie des habitants et des riverains.

Ces travaux ont été financés par le SEVT pour la conduite d'eau potable, la Communauté de Communes du Thouarsais pour le réseau d'assainissement, le Syndicat Intercommunal d'Énergie des Deux-Sèvres pour les travaux d'enfouissement de lignes électriques et par le Conseil Départemental qui a pris en charge la bande de roulement de la chaussée.

Le parc de l'Abbaye

L'acquisition d'une partie du Clos de l'Abbaye et son aménagement était le projet-phare de la municipalité. L'objectif de ce projet était d'ouvrir le parc aux Saint Jeantais et de leur permettre de s'approprier l'espace et l'histoire du Clos de l'Abbaye. Plusieurs zones d'aménagement avaient été définies par le cabinet d'études et le Conseil Municipal a été amené à faire des choix sur les aménagements à réaliser en tenant compte des contraintes budgétaires.

Après les travaux de curage des bassins, les travaux de réhabilitation de la pelle hydraulique ont été conduits, nécessitant la création d'un batardeau pour permettre le travail dans un environnement sec. L'ouvrage prévoit, outre la vidange, un exutoire et une surverse (*évacuation par débordement à la partie supérieure d'une cuve, d'un bassin*) en cas de fortes arrivées d'eau.

Plusieurs murs de soutènement afin d'assurer la gestion des dénivelés ont été réalisés. Puis la pose de couverture en pierre calcaire est venue souligner l'élégance des murs et du bassin nord. L'aménagement du rampe pour les personnes à mobilité réduits en stabilisé calcaire permet l'accès à la terrasse à l'arrière du lavoir-séchoir. Le délicat travail de confortement des berges du bassin nord a été réalisé par la pose de fascines afin d'éviter un talutage disgracieux. En fin des parkings arborés ont été réalisés pour les visiteurs, ainsi que l'enherbement des espaces verts. Désormais un large escalier ainsi qu'une esplanade accueillent les visiteurs.

La présence de 2 bancs monolithiques recouverts d'une assise bois apporte de la noblesse à cette entrée.

Partenaires financiers :



Partenaires projet Adoptez votre patrimoine :

